

UN BUDGET POUR REPONDRE AUX BESOINS DE TOUS

Le 21 mars, le Conseil municipal a adopté le budget 2019. Acte déterminant qui fixe les grandes orientations, il a été construit dans un contexte économique et financier lourd pour les collectivités territoriales.

Avec la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF), et alors que les besoins de la population continue d'évoluer, l'Etat se désengage et les services publics nationaux disparaissent.

L'exemple type est la suppression au fil des années de certains services publics à Oissel et sur l'ensemble du territoire de la France : Le centre de tri, la sécurité sociale, le poste de police...

Face à cette situation inacceptable la ville d'Oissel a fait le choix de maintenir une offre de services publics pour accompagner les habitants dans leur vie quotidienne. Et la Maison de services au public a été créée dans cet état d'esprit.

Malgré ces contraintes, l'équipe municipale poursuit son engagement au service des Osseliens tout en n'augmentant pas la part communale des impôts locaux. La ville continue d'offrir des services accessibles au plus grand nombre grâce à une tarification qui tient compte des revenus et de la composition familiale (repas dans les cantines scolaires, activités périscolaires, inscriptions à l'école municipale de musique et de danse ou au cercle municipal des loisirs, aux centres de loisirs...).

Les axes de ce budget

- **Maitriser les dépenses** de fonctionnement afin d'en limiter l'évolution
- Maintenir le **soutien aux associations locales**
- **Conserver un service public** de qualité
- Continuer le **développement de la ville** et préparer demain
- Ne pas augmenter le taux de la part communale des impôts locaux
- **Limiter l'endettement de la ville**

Les chiffres clés

- Dépenses et recettes : **25 537 380,96€** au budget 2019 de la ville
- **0% de hausse** de la part communale pour les impôts locaux
- **Plus de 1,39 million d'€ de perte** cumulée de Dotation globale de fonctionnement (DGF) entre 2009 et 2019
- **Plus de 8,8 millions d'euros d'investissements** cumulés pour 2019



Mesdames, Messieurs,

Lors de mes rencontres avec vous comme à la lecture des feuillets de doléances, ce sont bien majoritairement les grandes difficultés de vivre avec vos ressources, votre pouvoir d'achat limité et la proximité des services qui sont au cœur de vos préoccupations. Cette année, les dotations de l'État ne représentent plus que 7% de nos recettes de fonctionnement, soit une perte effective d'14 millions d'euros par an. De manière volontariste, grâce à l'action des élus et des services, sans augmenter la part communale des impôts, nous poursuivrons dans ce budget 2019 notre politique de proximité. Le succès de la maison des services au public du centre Eliane-Teumbeuf, qui a déjà accompagné depuis son ouverture plus de 600 administrés en témoigne. Cette année encore, une gestion saine et un taux d'endettement très faible nous permettront de répondre à vos attentes en renforçant notamment la propreté, avec l'embauche d'un agent supplémentaire, la sécurité, avec le recrutement d'un nouveau policier municipal, l'accessibilité et le confort des équipements municipaux, sans oublier l'accueil des plus jeunes dans nos écoles. Des sujets qui vous tiennent à cœur et pour lesquels nous agissons.

Stéphane Barré, maire

Un désengagement de l'Etat aggravé

Le Gouvernement n'a pas inversé la tendance de baisse des dotations des collectivités locales tout en procédant à des mesures qui impactent le budget de la ville (Pacs, augmentation des charges salariales, retrait des emplois aidés, évolution des normes de sécurité...). La perte de dotation globale de fonctionnement se chiffre à 1,39 million d'Euros entre 2009 et 2019. Depuis 2014, cette perte de DGF est l'équivalent de la construction d'un projet comme l'extension de l'école Camille-Claudé, l'auditorium Roland-Leroy, la création de nouvelles classes à l'école Paul-Henri-Mongis, ou encore les travaux d'isolation thermique et acoustique des façades de l'école Louis-Pasteur. Les dotations de l'Etat continuent de baisser alors que la population augmente (+ 390 habitants au dernier recensement) qui entraîne une augmentation des coûts pour satisfaire les besoins de ces nouveaux habitants.

DGF 2009

2 552 762 €

-1 391 567 €

DGF 2019

1 161 195 €

Bon à savoir

Quand la ville dépense 100€



Sport et jeunesse

15€



Cadre de vie

9€



Solidarité

6€



Education

23€



Services généraux
(état-civil, police
municipale, cimetières...)

36€



Culture

11€

les projets marquants de 2019

- Lancement de la requalification du **quartier Saint-Julien** (programme pluriannuel)
- Travaux d'**accessibilité** des bâtiments communaux pour l'accueil des personnes à mobilité réduite
- **Fin des travaux d'isolation thermique et acoustique** de l'école Pasteur
- **Requalification de l'école Jean-Jaurès**
- **Travaux dans les équipements sportifs** : complexe sportif Germinal, piscine ainsi que dans les écoles Claudé, Ferry, Pasteur, Jaurès, Mongis et Toutain
- Travaux d'**entretien des bâtiments communaux**
- Livraison du **pôle technique Maurice-Haule** et de l'**auditorium Roland-Leroy**
- **Dédoublage des classes de CE1**
- Rénovation du **Palais des congrès** après le sinistre
- Construction de **locaux annexes à l'école Paul-Henri-Mongis**
- Requalification du **stade municipal** (programme pluriannuel).

L'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Une première loi en 2005 imposait l'accessibilité des établissements recevant du public. Une seconde loi en 2014 introduisait plus de souplesse dans les solutions à mettre en œuvre et fixait surtout les agendas d'accessibilité programmé (Ad'AP). Celui-ci permettait un plan de finance-

ment et un planning des travaux sur 3, 6 ou 9 ans.

La ville a engagé un diagnostic d'accessibilité (la voirie, trottoirs, puis les bâtiments publics) et a décidé de réaliser un vaste programme pour rendre accessible l'ensemble de ses bâtiments.

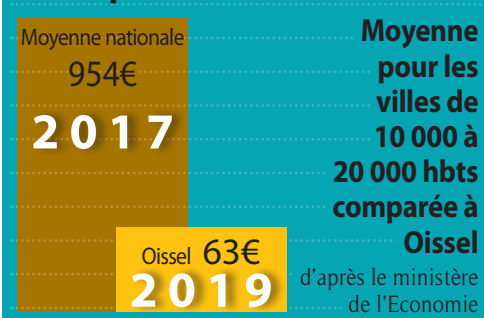
Il faut souligner qu'en France ce sont 12 millions d'habitants qui seraient concernés : les personnes handicapées, mais également les personnes âgées, malades ou accidentées, les femmes enceintes et même les familles avec des poussettes, les voyageurs encombrés de bagages, etc.

Quelques chiffres marquants

La ville d'Oissel-sur-Seine est peu endettée (63€ par habitant contre 954€ pour les villes de même strate). C'est pourquoi, la majorité municipale a fait le choix de recourir à un emprunt à hauteur de 2,5 millions d'euros qui lui permettra de

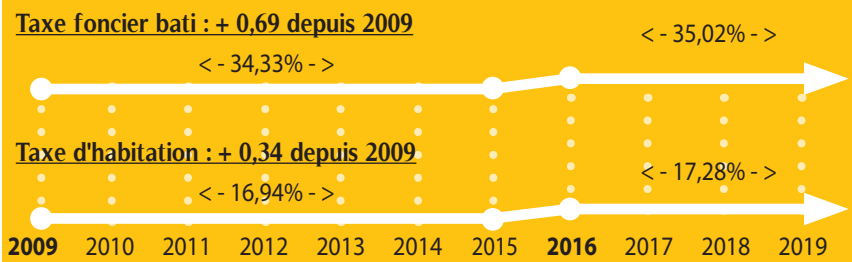
programmer des projets de développement de la ville : la requalification du quartier Saint-Julien, du stade municipal et de l'école Jean-Jaurès... Avec cet emprunt de 2,5 millions d'euros, la ville sera encore moins endettée qu'en 2008, année où les projets de requalification des quais et de la piscine municipale avaient été concrétisés. L'objectif est également de profiter du taux très bas des emprunts actuellement en vigueur (1%).

Dette par habitant

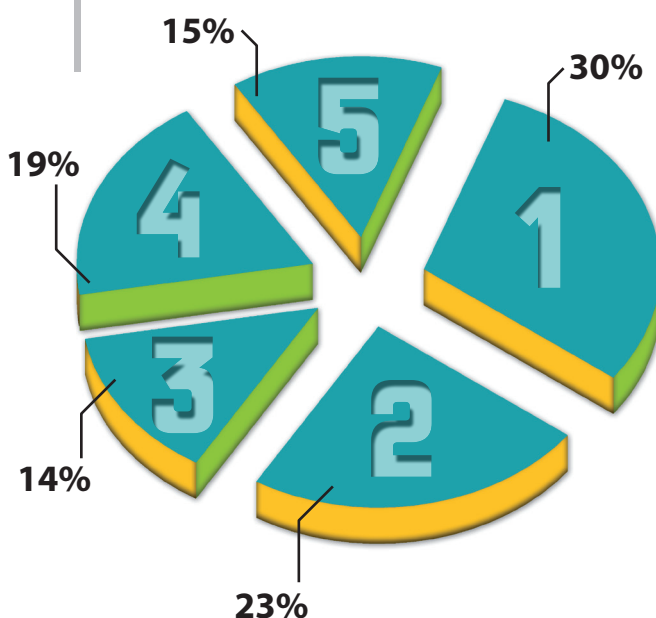


IMPOTS LOCAUX

La part communale n'augmente pas non plus cette année.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 16 031 706€



1. Dotation de solidarité communautaire : 4 782 580€
2. Impôts des ménages : 3 769 679€
3. Impôts des professionnels : 2 193 879€
4. Autres dotations et subventions : 3 026 100€
5. Produits de gestion et services 2 339 361€

RECETTES CUMULÉES D'INVESTISSEMENTS :

8 848 813€
(sur plusieurs exercices)

Elles sont majoritairement financées par la Ville, puis l'Etat, la Métropole, la Région et le Département.

Un budget des services de proximité

Prévention et tranquillité publique

- Renforcement de l'équipe de police municipale avec le recrutement d'un nouvel agent. Actuellement **2 agents de police municipale (+ un agent d'accueil)** assurent des missions de prévention et de police des voies publiques, aux abords des écoles... ainsi que de salubrité publique
- Soutien à l'action des **éducateurs de rue** de l'Association de prévention de la région elbeuvienne (Apre)
- Acquisition et installation de **caméras de vidéo protection**.

Cadre de vie

- **15 agents** assurent la gestion des **70 ha d'espaces verts**
- **100km de trottoirs, 46km de voiries, 10km de pistes cyclables, 18 parkings, 12 places, 8 cours d'écoles et les abords, 5 aires de jeux ... 6 agents** assurent cette mission quotidienne d'entretien.
- Acquisition d'une **deuxième balayeuse** et embauche d'un nouvel agent afin d'améliorer ce service.

Culture

- **Un auditorium** va renforcer les actions culturelles en direction des familles.
- **Une école municipale de musique et de danse, une bibliothèque municipale, une salle de cinéma, une salle de spectacle** avec une programmation culturelle riche en événements adaptée à tous les publics.

Sport et jeunesse

- **16 structures sportives**, terrains de sport, courts, aires de jeux... Sont à disposition des Osseliens.
- **Centres de loisirs, accueil de jeunes, centres de vacances, une halte-garderie**, des activités sportives pendant les vacances... sont ouverts aux jeunes Osseliens.
- Opérations **Été sportif et Oissel sports**
- Séjours en **centres de vacances**
- Soutien à la **formation au BAFA**
- **Aide municipale étudiant**.

Education

- **Vie scolaire et péri-scolaire**
- **1,5 million d'€ investi en maternelle et en élémentaire** pour les personnels dédiés (Atsem, agents d'entretien, animateurs, restauration) en mobilier et matériels éducatifs
- **Lait et fruits offerts aux enfants dans les écoles chaque matin**
- Apprentissage de la natation.
- Education artistique : musique, danse, théâtre,....
- **6 établissements scolaires à la charge de la ville**
- **1250 repas confectionnés et servis chaque jour dans les restaurants scolaires** (tarifs compris entre 0 et 2,79€)
- Activités périscolaires, services accueils périscolaires ou garderies assurés par des agents municipaux.
- **Le coût de revient d'un enfant scolarisé à la charge de la ville est de 1 500€ par an.**

Solidarité

- Accent sur **l'insertion à l'emploi** avec l'Atelier et chantier d'insertion
- **Maison des services au public** pour maintenir des services de proximité au quotidien
- **35 aides à domicile** interviennent 7j/7 et de 8h à 20h. **165 personnes en bénéficient.**
- **Portage des repas** à domicile, un **service de transport** pour les seniors deux jours par semaine...
- Les seniors Osseliens peuvent bénéficier du **banquet annuel, du voyage annuel, d'un spectacle à Noël et d'un colis de fin d'année.**

Soutien aux associations

- Oissel compte **près de 80 associations** qui interviennent dans le sport, la culture, les loisirs, la vie dans les quartiers, les fêtes, la jeunesse, les seniors, les personnes en difficulté...
- Par leurs actions, leurs animations elles font la richesse, la **diversité de la vie locale**. Elles assurent également du **lien social**.
- Pour toutes ces raisons, la municipalité veut maintenir son soutien.